

Des chemins pour apprendre

Delphine Evain

IA-IPR EPS, Nantes

La personnalisation est un souhait, mais la mettre en œuvre à travers la différenciation est compliqué. Une technique « trans-APSA » est toutefois possible sans pour autant bouleverser en profondeur sa pédagogie. Il s'agit de faire autrement avec l'existant.

Le principe est de construire un chemin d'apprentissage pour l'élève selon plusieurs étapes : l'expérience, l'analyse réflexive et le chemin personnel, avant de pouvoir constater les résultats.

La démonstration du statut de principe de la démarche peut être faite, par le choix délibéré de trois APSA supports illustratives, une pour chaque étape.



1^{ère} étape : l'expérience

Des progrès

C'est à partir de l'expérience que les compétences se construisent, progressivement élargies par leurs contextes d'usage divers et la variation de quelques uns de leurs paramètres. Le développement des compétences place l'adaptation au cœur du processus de progrès. L'expérience s'étoffe à travers l'exercice, l'entraînement, la répétition, l'échange. Il s'agit de se donner du temps pour déplacer le curseur de la capacité, accroître le champ d'expertise, développer les compétences. L'enjeu est donc de proposer des situations qui sollicitent les ressources personnelles des élèves au service de la réponse à apporter à la tâche, tout en veillant à maintenir un niveau de motivation pour garantir la persistance de l'effort consenti nécessaire à l'apprentissage.

Des contenus

Selon les choix opérés par l'équipe d'EPS, compte tenu des caractéristiques des élèves et, au service de la réponse à apporter à la tâche, proposer des situations qui sollicitent les ressources personnelles des élèves, c'est répertorier celles qui sont utiles et concevoir des situations qui les mobilisent, voire, les développent. Veiller à maintenir un niveau de motivation pour garantir la persistance de l'effort consenti nécessaire à l'apprentissage, c'est prévoir de la diversité et des difficultés qui donnent envie à l'élève d'investir un espace toujours plus grand.

Par exemple¹, en **GYMNASTIQUE**, 4 types de ressources peuvent être travaillés pour se mettre au service de la compétence attendue de niveaux 1, tout en répondant aux besoins de transformation des élèves, identifiés par les professeurs. Ils peuvent constituer la base de travail commune à l'ensemble des élèves, qu'il s'agit d'acquérir pour réussir à maîtriser le niveau 1 et élargir son champ d'expertise. Des objets variés de réalisation assurent le maintien de la motivation.

CP3	Gymnastique Sportive	Compétence attendue, N1
Attitude : atelier pour tous, constitution d'une expérience	Connaissance : Appropriation de principes et règles au service de l'action	Capacité : sous-compétence : « présenter un ensemble d'éléments gymniques simples, maîtrisés, combinés ou non »
Atelier prise d'information	Principe de guidage : le mouvement est guidé par le placement contrôlé de la tête est du regard	Réaliser des rotations avant au sol ou aériennes dont le regard se fixe droit devant en sa fin de réalisation.
Atelier coordination	Principe d'utilisation synergique associative de la ceinture pelvienne et scapulaire : action dans le même sens	Réaliser des roues, simples, à une main ou sautées, sur un axe matérialisé
Atelier renforcement musculaire	Principe de gainage : la fixation du bassin permet la transmission des forces	Réaliser un renversement à partir d'un surplomb, contre un mur, ou sans
Atelier production	Principe d'enchaînement des actions : pour enchaîner, deux actions doivent avoir une étape commune	Identifier des tandems d'éléments gymniques compatibles

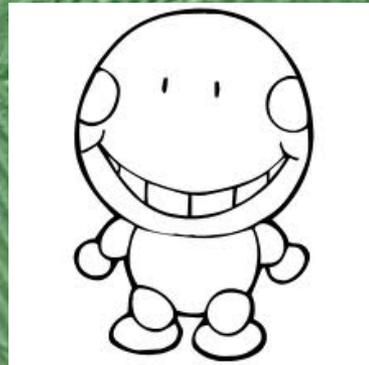
¹ B.LAMBERT, P.DELAS, « *Gymnastique sportive – niveau 1* », Les cahiers EPS n°40, Décembre 2009

1^{ère} étape : l'expérience

Atelier prise
d'information



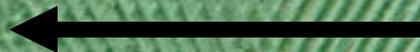
Atelier coordination



L'élève s'éprouve
physiquement
sur chacun
des thèmes de travail



Atelier renforcement
musculaire



Atelier production





2^{ème} étape : l'analyse réflexive

Les auto et co évaluations

Pour l'élève, il est apportant de construire des repères support de la mesure de l'écart aux attendus. Avec ou sans l'aide d'un camarade, l'évaluation menée permet de faire le point des acquis et de prendre de la distance par rapport à l'action, pour déterminer le travail à poursuivre et parvenir au résultat escompté. L'élève fait usage de ces connaissances pour analyser sa pratique.

Par exemple², en **TENNIS DE TABLE**, quatre types de ressources peuvent être sollicitées dont l'observation peut en révéler la qualité, l'usage.

CP4	Tennis de Table	Compétence attendue, N1
Attitude : atelier pour tous, constitution d'une expérience	Connaissance : Appropriation de principes et règles au service de l'action	Capacité : sous-compétence : « assurer la continuité de l'échange, en coup droit ou en revers »
Atelier prise d'information	Principe d'anticipation perceptive: détecter les paramètres de la trajectoire	Observer l'orientation du regard et l'ajustement du déplacement du joueur en relation avec la trajectoire effective de la balle
Atelier coordination	Principe de contrôle gestuel : en coup droit, il faut se placer parallèlement à la trajectoire pour avoir de l'amplitude et agir sur la balle	Observer le placement du joueur au regard du coup joué
Atelier renforcement musculaire	Principe de stabilité à la frappe : plus le joueur est stable plus le contrôle est grand	Observer l'alternance vitesse de déplacement - fixation
Atelier production	Principe d'organisation : pour alterner coup droit – revers, il est préférable de se placer perpendiculairement à la trajectoire	Observer le placement du joueur au regard des coups joués

Se mettre en projet

Diagnostiquer, évaluer, identifier des points de force et de faiblesses, se poser les bonnes questions : ou j'en suis, où vais-je, de quoi ai-je besoin, place l'élève dans une posture de praticien réflexif. Il s'agit d'une étape incontournable, support de la caractérisation de son profil de pratiquant. L'activité agit comme un révélateur de la qualité des ressources présentes chez l'élève à ce moment de son existence. Chacun présentant un stade de maturation différent, un « déjà là », conséquence des caractéristiques personnelles et de l'expérience acquise, le bon sens requiert une attention particulière à l'usage du temps consacré pour l'apprentissage. L'élève doit pouvoir dépenser son énergie dans l'activité qui le conduit à progresser le plus. Si ces quatre thèmes de travail sont prometteurs de réussite et de développement, mais que l'un d'entre eux est mieux maîtrisé que les

² M.PLAYS, « Tennis de table – niveau 1 », Les cahiers EPS n°40, Déc 2009

2^e étape : l'analyse réflexive



Atelier coordination

Atelier prise
d'information

Atelier renforcement
musculaire

Atelier production

L'élève mesure
ses acquis
sur chacun
des thèmes de travail

autres, alors le temps disponible doit pouvoir être distribué au bénéfice de ce qui est à construire, plutôt qu'à ce qui est déjà construit.



3^{ème} étape : le chemin personnalisé

Des possibles

La manipulation des auto et co évaluations accompagne l'élève dans son apprentissage. L'exercice réflexif, en plus de lui apporter un regard précis de sa distance aux attentes, l'oblige à manipuler les connaissances qui s'y attachent, ainsi qu'à développer la prise d'information qui s'y réfère. Ce travail cognitif favorise la compréhension des conditions de la réussite. À côté de l'évaluation de ses avancées, il devient objectif dans la mesure du travail qui lui reste à accomplir : les thèmes à privilégier, le temps à y consacrer, l'intensité de l'engagement à mettre en œuvre, les points de vigilance à garder à l'esprit ... avec comme toile de fond une clarté de l'objectif à atteindre. L'élève en plus de faire des choix raisonnés, gère son parcours et se montre véritablement acteur de son apprentissage³.

Par exemple, en **STEP**⁴, les quatre types ressources supports des illustrations en gymnastique sportive et tennis de table représentent des axes de travail que l'élève choisit d'approfondir, selon les modalités qui lui semblent les plus pertinentes, compte tenu de l'évolution de son apprentissage et du développement de ses ressources.

CP5	STEP	Compétence attendue, N3
Attitude : atelier pour tous, constitution d'une expérience	Connaissance : Appropriation de principes et règles au service de l'action	Capacité : sous-compétence : « Choisir un enchaînement défini par différents paramètres (intensité, durée, coordination), et le réaliser »
Atelier prise d'information	Principe d'anticipation perceptive: un des paramètres d'intensité est le repérage du tempo de la musique support	Travailler à partir du choix de 2 blocs de complexité différente, sur 3 supports musicaux de tempo différents
Atelier coordination	Principe de contrôle gestuel : la qualité de ma posture facilite le travail de la coordination	Travailler à partir de pas et de mouvements de bras dont la symétrie et la dissociation sont variables, tout en veillant à respecter les règles posturales (pose des appuis, placement du regard ...)
Atelier renforcement musculaire	Principe d'amplitude : plus l'amplitude des mouvements réalisés est grande, plus la sollicitation musculaire est importante	Travailler à partir de quelques blocs mémorisés, en jouant sur le paramètre amplitude. En percevoir physiquement les effets pour gérer la charge de travail
Atelier production	Principe d'enchaînement : la mémorisation des pas et de leur synchronisation à la musique facilite leur enchaînement	Travailler la capacité de mémorisation à partir du choix de quelque pas et mouvements de bras connus, pour construire et réaliser des blocs en veillant à prendre des repères sur la musique

3 D.EVAIN, B.LEBRUN, « *Pour une pédagogie de la construction de compétences* », e-novEPS n°2, janv 2012

4 P.KOGUT, « *Atelier step* », séminaire CP5, Toulouse - Lille 2010

3^e étape : le chemin personnalisé

Atelier coordination
X2



~~Atelier prise
d'information~~

Atelier renforcement
Musculaire
X3

Atelier production
X1

L'élève choisit
les ateliers
qu'il pense être
pertinent pour lui

Un contrat

La définition et la gestion de son chemin personnalisé demande à l'élève de construire une certaine attitude face l'apprentissage. Il doit pouvoir quitter la motivation qui le conduit à faire le choix de tel ou tel autre atelier pour des raisons ludiques ou sociales, au profit d'une posture plus responsable et mature. Le choix n'est pas toujours celui de la simplicité et du moindre effort, mais celui qui consiste à ne pas se mentir à soi-même et se donner comme objectif, l'effective construction de compétence.

La définition et la gestion de son chemin personnalisé demande à l'élève d'adopter l'attitude d'un praticien réflexif, qui se montre attentif aux connaissances qui jalonnent l'action et qui développe une observation des effets de leur mise en œuvre. La qualité de l'apprentissage relève de sa capacité, à faire des choix pertinents qu'il faut assumer et, à gérer ses exercices.

De manière très explicite, le développement des compétences méthodologiques et sociales se met au service des compétences propres.

CMS	CONNAISSANCES	CAPACITES	ATTITUDES
N° 3 collège : construire son projet d'apprentissage N°3 lycée : adopter une démarche pour apprendre	Pour être véritablement acteur de mon apprentissage, il faut que je m'éprouve, fasse le point sur la disponibilité de mes ressources, définisse et gère mes choix d'axes de travail pour construire mes compétences	S'engager dans tous les axes de travail pour se mettre à l'épreuve Rentrer dans le profil du praticien réflexif	Ne pas se mentir à soi-même Accorder une attention particulière aux connaissances Adopter une posture responsable
N°2 : mener et gérer l'alternance des rôles	À chaque rôle que je joue correspond une attente	Répondre aux attentes en fonction du rôle joué	Changer de posture à chaque rôle joué
Contribution au socle commun : compétence 7 Faire le choix de mes axes de travail et me montrer responsable dans leur mise en œuvre			

Conclusion

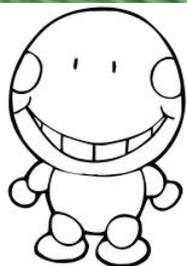
Quelle que soit l'APSA, la démarche de différenciation peut être la même. Elle se décline au regard des ressources possibles sollicitées par les APSA, en cohérence avec la formation en EPS (le projet d'EPS de l'établissement d'appartenance) et la particularité des élèves (le projet de classe), en plus de la prise en compte de données plus fines : l'individu au sein de la classe, sa spécificité dans le cadre de l'APSA et quelques autres variables (la période de l'année scolaire l'année, les progrès déjà effectués, l'évolution du groupe social, l'état de fatigue...)

Finalement, par ce procédé, la différenciation pédagogique n'est pas compliquée à mettre en œuvre. C'est par la possibilité donnée à l'élève de suivre son chemin d'apprentissage personnalisé que le professeur remplit sa mission de personnalisation.

Cette démarche est d'autant plus pertinente qu'elle permet de construire chez l'élève des compétences méthodologiques et sociales au service des compétences de dimension motrice autant que de mettre à l'épreuve certaines du socle commun.

Bilan et résultats

Chaque élève travaille
selon son profil et
son projet d'apprentissage



=)

Ateliers pour tous

Prise d'information
Coordination,
Renforcement musculaire
Production
X1

+

Ateliers:
~~Prise d'information~~
Coordination **X2**
Renforcement musculaire **X3**
Production **X1**

=

Prestation finale

Réinvestissement
des acquis
dans un
contexte différent



=)

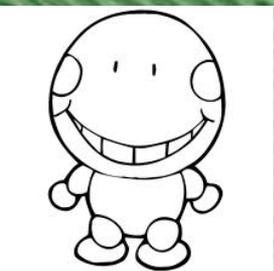
+

Ateliers:
Prise d'information **X1**
~~Coordination~~
Renforcement musculaire **X2**
Production **X2**

=

Ce que l'élève a construit

Chaque élève construit les mêmes compétences, différemment, selon son profil personnel



=)

Ateliers pour tous

+

Projet d'apprentissage Personnalisé

=

Démonstration de la compétence attendue

+

Compétences
Méthodologiques
et Sociales
(CMS)



=)

Compétence propre

+

Développement de ses ressources propres

=

**CMS 2 :
auto-co-évaluations**

**CMS 2 :
auto-co-régulations**

CMS 3 : construire son projet d'apprentissage

**Contribution à la compétence 7
du socle commun**